

Le Roi a pareillement ditposé des Charges qui vaquoient dans la Gendarmerie par la même promotion d'Officiers Généraux du 24. Fevrier, & de quelques-unes des Compagnies vacantes par la nomination des Colonels. Sa Majesté a de plus conféré le Gouvernement de *Neuf-Brizac* au Comte de Polastron, l'un des Sous-Gouverneurs de Mgr. le Dauphin; celui de *Scelestadt* à Mr. d'Arbouville, Maréchal de Camp, & Elle a accordé au Duc d'Harcourt une pension de 12000. livres, jusqu'à la mort de Madame la Maréchale sa Mere; une autre de pareille somme au Prince Charles son Grand Ecuyer, jusqu'à la mort du Duc d'Elbeuf; une de 6000. livres au Prince de Chalais, au Duc de Bethune une pareille; & une de 3000. à Mr. de Tallérand, ci-devant Président au Grand Conseil. De ce recit qu'on est en habitude de faire, passons à d'autres particularités.

IV. Mr. l'Abbé Lercari, qu'on croyoit devoit rester à Paris en qualité de Nonce du Pape, n'en fera les fonctions que jusqu'à l'arrivée d'un autre Sujet que le Pape doit nommer incessamment. Mr. Delci, Nonce de Sa Sainteté, dont l'Abbé Lercari remplira la place par *interim*, est rappelé à Rome, & on le croit actuellement en chemin pour s'y rendre, ayant pris dès le 15. Avril son Audience de congé du Roi, de la Reine, & de toute la Famille Royale.

V. Le Corps de St. Onésyme, premier Disciple de St. Paul, natif d'Ephese, qui avoit été transféré à Rome, fut apporté le 12. Avril à la Chapelle du Château de Versailles, & présenté le lendemain à la Reine de la part du Pape, qui lui en a fait présent. Le même jour le Grand Vicaire de l'Archevêque de Paris, en étole, & assisté de plusieurs Ecclésiastiques
de